

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01311 Numéro SIREN : 821 006 509 Nom ou dénomination : 3D HEART MODELING

Ce dépôt a été enregistré le 22/12/2023 sous le numéro de dépôt B2023/016279

3 D Heart Modeling

page 1

BILAN ACTIF

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Présenté en Euros

Edité le 13/10/2023

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	990	990				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	850	698	152	0,60	322	0,60
Autres immobilisations corporelles	7 580	6 095	1 485	5,85	2 528	4,70
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	550		550	2,17	550	1,02
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	9 970	7 783	2 188	8,61	3 400	6,32
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés					1 500	2,79
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					810	1,51
. Personnel					2 148	4,00
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 529		1 529	6,02	2 366	4,40
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 382		1 382	5,44	4 292	7,98
. Autres	5 000		5 000	19,68		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	15 306		15 306	60,25	37 169	69,13
Charges constatées d'avance					2 080	3,87
TOTAL (II)	23 217		23 217	91,39	50 366	93,68
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	33 187	7 783	25 404	100,00	53 766	100,00

Alain MARTIN

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 25 000)	25 000	98,41	25 000	46,50
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	2 500	9,84	2 500	4,65
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	28 323	111,49	28 323	52,68
Report à nouveau	-35 121	-138,24	-35 738	-66,46
Résultat de l'exercice	-20 288	-79,85	617	1,15
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	414	1,63	20 702	38,50
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	18 362	72,28	23 925	44,50
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	3 520	13,86	212	0,39
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	1 115	4,39	3 294	6,13
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel			871	1,62
. Organismes sociaux			715	1,33
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 994	7,85	2 548	4,74
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			1 500	2,79
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	24 991	98,37	33 064	61,50
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	25 404	100,00	53 766	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Présenté en Euros

Edité le 13/10/2023

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	10 500		10 500	100,00	50 400	100,00	-39 900	-79,16		
Chiffres d'Affaires Nets	10 500		10 500	100,00	50 400	100,00	-39 900	-79,16		
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					146	0,29	-146	-100,00		
Autres produits			5 036	47,96	1	0,00	5 035	N/S		
Total des produits d'exploitation (I)			15 536	147,96	50 547	100,29	-35 011	-69,25		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			32 808	312,46	39 971	79,31	-7 163	-17,91		
Impôts, taxes et versements assimilés			672	6,40	728	1,44	-56	-7,68		
Salaires et traitements			1 689	16,09	7 803	15,48	-6 114	-78,34		
Charges sociales			781	7,44	2 326	4,62	-1 545	-66,41		
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 213	11,55	1 252	2,48	-39	-3,11		
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			66	0,63	17	0,03	49	288,24		
Total des charges d'exploitation (II)			37 230	354,57	52 096	103,37	-14 866	-28,53		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-21 693	-206,59	-1 549	-3,06	-20 144	N/S		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés			7	0,07	23	0,05	-16	-69,56		
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			7	0,07	23	0,05	-16	-69,56		
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			132	1,26	223	0,44	-91	-40,80		
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			132	1,26	223	0,44	-91	-40,80		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-124	-1,17	-200	-0,39	76	38,00		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-21 817	-207,77	-1 749	-3,46	-20 068	N/S		

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 529	-14,55	-2 366	-4,68	837	35,38
Total des Produits (I+III+V+VII)	15 544	148,04	50 570	100,34	-35 026	-69,25
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	35 832	341,26	49 953	99,11	-14 121	-28,26
RÉSULTAT NET	-20 288	-193,21	617	1,22	-20 905	N/S
	<i>Perte</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	2 702	25,73	1 576	3,13	1 126	71,45
Dont Crédit-bail immobilier						

certifié conforme
Président
- M. Ciobotaru



3 D Heart Modeling

S.A.S. au capital de 25 000,00 Euros

Siège social : 7 Rue des Tourterelles

30132 CAISSARGUES

R.C.S : 821006509

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2023
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17/10/2023

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 30/06/2023 faisant ressortir une perte de -20 288,47 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de la façon suivante :

Au report à nouveau pour un montant de -20 288,47 Euros

Pour copie certifiée conforme

Le Président du Conseil d'Administration



3 D Heart Modeling
Société par Actions Simplifiée
au capital de 25 000,00 Euros
Siège social : 7 Rue des Tourterelles

30132 CAISSARGUES
R.C.S : 821006509

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 17/10/2023

Le dix- sept octobre à dix-neuf heures,

Les associés de la société **3 D Heart Modeling**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Monsieur Vlad Alexandru CIOBOTARU, préside la séance en qualité d'associé et président du conseil d'administration;

Le Président constate que les associés présents remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2023 ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2023,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2023, et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.



Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2023 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2023 lesquels font apparaître **une perte de -20 288,47 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **30/06/2023** faisant ressortir **une perte de -20 288,47 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **-20 288,47 Euros**

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive letter 'P' with a long horizontal stroke extending to the left.

3 D Heart Modeling
Société par Actions Simplifiée
au capital de 25 000,00 Euros
Siège social : 7 Rue des Tourterelles

30132 CAISSARGUES
R.C.S : 821006509

COURRIER REÇU LE

22 NOV, 2023

GREFFE
Tribunal de Commerce de Nîmes

Décision de l'associé unique du 31/10/2023 – Assemblée générale extraordinaire.

Le trente et un octobre à dix-neuf heures,

Monsieur Vlad Alexandru CIOBOTARU, associé unique de la société 3 D HEART MODELING préside la séance en qualité d'associé et président du conseil d'administration ;

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Un exemplaire des statuts ;
- Le texte des résolutions soumise à la présente assemblée ;

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions. L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la perte de la moitié du capital social et décision de la poursuite d'activité ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'assemblée constate que les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir approuvé les comptes arrêtés au 17/10/2023, qui font ressortir des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, délibérant conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du nouveau code de commerce, décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société et donc de poursuivre l'activité malgré les pertes constatées.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Tous pouvoirs sont conférés aux porteurs d'extraits ou de copies du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir tous dépôts et publications y afférents.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président

Monsieur Vlad Alexandru CIOBOTARU

